

Pollution de l'air en France : le prix à payer

D'après les rapports de [Santé Publique France](#), dont le dernier a été rendu public fin janvier 2025, l'exposition au long cours à la pollution de l'air ambiant en France hexagonale est non seulement responsable d'environ 40 000 décès par an et du développement de maladies chroniques respiratoires, cardiovasculaires ou encore métaboliques, mais elle se solde aussi par un impact économique de près de 17 milliards d'euros par an.

Or tout le monde devrait avoir le droit de respirer un air sain, sans nuire à sa santé et à la de vie. Alors comment en sommes-nous arrivés là ?

Quelles normes s'imposent aux Etats ? Où se situe la France dans le respect de ces limitations ? Quelles solutions et leviers d'actions sont à la disposition des citoyens, et des pouvoirs publics pour garantir la santé de tous ? Où fait-il mieux vivre ?

Avec nous pour entrer dans le vif du sujet, trois invités :

Guillaume Boulanger, Responsable d'unité "Qualité des milieux de vie et du travail et santé des populations" à la Direction Santé Environnement Travail, de Santé publique France, co-coordonateur du rapport rendu public fin janvier 2025 ;

Olivier Chanel, Directeur de recherche au CNRS, Ecole d'Economie Aix-Marseille (Université / CNRS), qui a co-coordonné ce rapport de Santé Publique France, coordinateur avec Guillaume Faburel du livre, [L'environnement dans la décision publique](#), paru chez Economica en 2010

Et **Fanchon Barbat-Lehmann**, Coordinatrice du réseau Alliance des collectivités pour la qualité de l'air.

Quels furent les objectifs et le cadre de cette étude Santé Publique France menée sur les années 2016-2019, juste avant la période Covid-19 ?

Selon Guillaume Boulanger, depuis maintenant une vingtaine d'années on étudie les effets de la pollution de l'air sur la santé des populations et on voit par conséquent que la pollution de l'air constitue l'un des premiers facteurs environnementaux. *"En termes de santé publique, on avait publié il y a quelques années un chiffre sur 40 000 décès annuels par an dû à la pollution de l'air et pour la première fois on a évalué l'impact de la pollution de l'air sur la survenue de maladies respiratoires, cardiovasculaires et métaboliques."*

Pourquoi a-t-on pu faire ça ? On a maintenant des données qui nous permettent déjà de pouvoir confirmer le lien entre l'exposition à la pollution de l'air et l'apparition de ces effets. *"On sait par ailleurs que la pollution de l'air peut être à l'origine d'autres maladies, notamment neurodégénératives, les démences ou des maladies du spectre autistique : elle peut également avoir un impact sur la grossesse."*

Il y a des études qui mettent en avant de faibles poids de naissance dus à une exposition de la mère pendant la grossesse, ou des petits poids de naissance voire des naissances prématurées. Mais là, on dispose de données consolidées pour établir un lien entre la pollution de l'air et la survenue de ces maladies-là."

Guillaume Boulanger

Pour la première fois en France, rappelle Guillaume Boulanger, on a pu estimer cet impact conséquent qui rappelle encore une fois l'importance d'agir sur la pollution de l'air, puisque, "pour donner quelques exemples, la pollution de l'air peut être à l'origine, chaque année, de plus de 4000 cas de cancer du poumon, 40 000 cas d'asthme chez l'enfant, 78 000 cas d'hypertension"...

"Le Covid a été une sorte de laboratoire intéressant, puisqu'on a pu estimer qu'avec les limitations industrielles ou du trafic, on a réduit largement la concentration des polluants et donc l'impact aussi sur la santé des populations" (G. Boulanger)

Pourquoi se concentrer sur 2016-2019 ? Guillaume Boulanger souligne le fait que pour quantifier ces impacts-là, on prend une période de trois ans puisqu'il peut y avoir des variations de la pollution d'une année à l'autre dû à des phénomènes météorologiques ou autres. On a ainsi une moyenne : on peut "agrèger ces données sur trois ans, ce qui nous donne à peu près une exposition moyenne de la population sur le long cours. Effectivement, on a pris en compte une exposition hors situation exceptionnelle, c'est-à-dire le Covid. Et

d'ailleurs le Covid a été pour nous une sorte de laboratoire intéressant puisqu'on a pu estimer qu'avec les limitations industrielles ou du trafic, on a réduit largement la concentration des polluants et donc l'impact aussi sur la santé des populations". Guillaume Boulanger

Une méthode utilisée, déclinable aussi à l'échelle des territoires

Fanchon Barbat-Lehmann revient sur un point : celui des collectivités qui mènent des études quantitatives d'impact sur la santé pour avoir une idée de ce que ça représente au niveau de leur territoire. Et cela est très parlant pour les habitants. *"C'est un vrai travail de diffusion qu'il y a à faire parce que la pollution de l'air liée au chauffage au bois est très sous-estimée. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de collectivités : quand on va leur dire « Vous savez, la pollution de l'air, c'est important pour vous », ils nous disent « Non, on n'a pas d'autoroute chez nous, donc il n'y a pas de souci ». Donc en fait, je pense que c'est important de parler de la multiplicité des sources qui existent et qui a la possibilité d'agir dessus".*

Des populations plus fragiles ou exposées que d'autres, des zones plus à risque ?

Olivier Chanel explique que logiquement, ce sont *"les zones dans lesquelles la pollution est la plus élevée, donc à proximité pour le NO₂ des axes routiers, et les zones qui sont soumises à des niveaux élevés de particules, qui vont avoir le nombre de cas le plus élevé, donc essentiellement les villes pour le [PM2.5](#) et le NO₂, les parties des villes qui sont les plus proches des axes routiers principaux".*

Des populations plus à risque que d'autres ? il rappelle que ce sont les personnes les plus fragiles qui ont déjà des maladies chroniques ou les personnes âgées ou les jeunes enfants pour lesquels l'appareil respiratoire est encore en formation ou les femmes enceintes qui sont les plus susceptibles d'avoir des effets importants pour un même niveau d'exposition.

Un impact économique

Olivier Chanel évoque l'impact économique ; *"ce sont bien des nouveaux cas de maladies qui surviennent dans la population".* Ce qu'il va falloir comptabiliser, c'est l'impact économique de cette maladie sur la vie entière de l'individu - qu'il affecte toute sa vie ou jusqu'à ce que la maladie disparaisse - ce qui arrive parfois assez rarement pour l'asthme. Pour chacune des maladies, trois composantes ont été prises en compte : *"une composante sanitaire qui représente les ressources médicales et non médicales qui sont consommées - par là, on entend les consultations, les médicaments, les hospitalisations, les visites aux urgences, les soins de réadaptation, mais aussi pour les AVC par exemple, l'accompagnement social et le transport, parce que ces personnes ne peuvent plus se déplacer par elles-mêmes. Donc ça, c'est la première composante. La seconde composante, ce sont les pertes de production, les ressources qui sont perdues par le patient, par ses proches ou pour la société. Donc la personne ne pouvant plus aller travailler, elle va avoir des pertes de salaire ou si elle va travailler et qu'elle est dans un état de santé dégradé, elle va avoir ce qu'on appelle des pertes de productivité - pour les cas les plus graves, elle va devoir prendre une retraite anticipée et aura un moindre accès au marché du travail. Donc cette composante-là est supportée par l'employeur, par l'Assurance maladie et par le reste à charge pour le patient pour le jour de carence par exemple. Et enfin, la troisième composante, c'est ce que nous avons appelé la composante intangible ou immatérielle. Elle représente les pertes de bien-être supportées par le patient et ses proches. Donc essentiellement la perte de qualité de vie du fait de ces maladies, le chagrin, la peur, la douleur. Ce sont ces trois composantes qui ont été calculées pour chacune des maladies, et sur l'ensemble de la durée moyenne de chacune des maladies".*

"Il est important d'avoir un accompagnement dédié aux publics les plus précaires, pas forcément juste pour l'achat d'un véhicule électrique qui coûte très cher" (F. Barbat-Lehmann)

Fanchon Barbat-Lehmann rappelle et insiste sur le fait qu'il y a quand même des millions d'habitants qui seront au-dessus des valeurs réglementaires et qui respireront un air pollué, avec aussi, "comme le soulignait Olivier Chanel, beaucoup de populations qui sont précaires aussi". *Et ce que je voulais ajouter, c'est que les*

politiques publiques qui sont mises en place pour justement lutter contre la pollution de l'air, que ce soit sur la mobilité, que ce soit sur l'énergie, souvent c'est des politiques publiques qui sont aussi moins favorables à ces personnes-là, qui les touchent moins"

"Par exemple, tout ce qu'on met en place sur les transports publics, ou sur les aides à l'achat de véhicules électriques, ce n'est pas forcément les personnes précaires qui en bénéficient le plus, alors qu'à contrario, c'est elles qui contribuent généralement le moins à la pollution de l'air. Et donc, je pense que c'est important d'avoir un accompagnement qui est dédié aux publics les plus précaires, pas forcément juste dans l'achat d'un véhicule électrique qui coûte très très cher. En partie, oui, parce qu'il y a des personnes qui ne pourront pas s'en passer. Mais sur le développement des transports collectifs, il faut aussi qu'on ait une attention particulière pour toucher des personnes qui sont aujourd'hui, qui en sont éloignées, puisque cette précarité mobilité, elle entraîne d'autres précarités. C'est-à-dire que quand on ne peut pas se déplacer, on a un moindre accès à l'emploi, un moindre accès aux soins, un moindre accès aux droits. Et donc, en fait, de ces inégalités-là, en découlent beaucoup d'autres. Et des fragilités". Fanchon Barbat-Lehmann

Sources bibliographiques

Synthèse du dernier [rapport Santé Publique France, 2025](#)

Bibliographie

- Sous la direction de **Olivier Chanel et Guillaume Faburel**, *L'environnement dans la décision publique : refonder l'évaluation socio-économique pour des politiques de transport plus durables*, Economica, coll. Méthodes et approches, 2010
- **Franck Boutaric**, *L'art de gouverner la qualité de l'air : l'action publique en question*, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2020
- Sous la direction de **Marie Gaille**, *Pathologies environnementales : identifier, comprendre, agir**,* CNRS Editions, 2018
- **Jean-Christophe Brisard**, *Irrespirable : le scandale de la qualité de l'air en France*, First Editions, 2019
- **Frédéric Gonand, Thomas Kerting, Mathilde Lorenzi**, *La bataille de l'air : enjeux économiques de la qualité de l'air*, Descartes & Cie, coll. Interfaces-économie, 2015
- **Rémy Slama**, *Le mal du dehors : l'influence de l'environnement sur la santé*, Quae, 2017

Bibliographie : Documentation de Radio France, Vanessa Chang